



© DG Trésor

LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°88 – Décembre 2019 (05/01/2020)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE DECEMBRE 2019 (liens hypertextes)

- ❖ Léger recul du taux de chômage algérien à 11,4% de la population active (ONS)
- ❖ Le taux de chômage des jeunes atteindrait 12% en Afrique, et plus de 30% en Afrique du Nord (OIT)
- ❖ Indice de développement humain (IDH) : l'Algérie classée 82^{ème} mondiale et 1^{ère} en Afrique du Nord
- ❖ L'IIF prévoit une croissance économique algérienne à +0,3% en 2019, soit le plus bas niveau depuis 1994
- ❖ Le salaire net moyen mensuel algérien progresse de 1,6% et atteint 40 955 DZD (308 EUR) en 2018
- ❖ L'OCDE publie un rapport sur le système d'attribution des marchés publics en Algérie
- ❖ L'Algérie ratifie l'accord et adhère officiellement à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- ❖ APICORP anticipe une nette baisse des projets d'investissements gaziers en ANMO pour la période 2019-2023
- ❖ Indicateurs socio-économiques

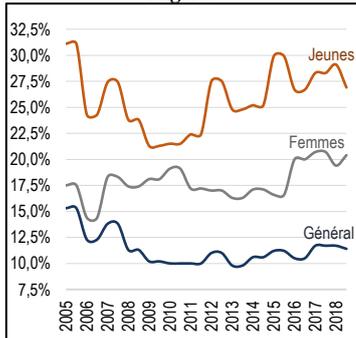
Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

ECONOMIE

Léger recul du taux de chômage algérien à 11,4% de la population active (ONS)

[Télécharger le rapport](#)

Evolution du taux de chômage en Algérie



Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié son enquête semestrielle relative à l'emploi, l'activité et le chômage en Algérie.

Au mois de mai 2019, le taux de chômage aurait atteint 11,4% de la population active et enregistrerait un recul de 0,3 point sur six mois (11,7% en septembre 2018). Au total, on dénombrait 1,449 million de personnes en recherche d'emploi.

Des disparités peuvent être observées au sein de la population :

- Sexe : Le taux de chômage des hommes est de 9,1% et enregistre une baisse « substantielle » sur six mois (9,9% en septembre 2018). En revanche, le taux de chômage des femmes progresse sur la même période et passe de 19,4% à 20,4%.
- Age : Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) recule de 2,2 points et s'élève à 26,9% (29,1% en septembre 2018).
- Diplômes : 45,8% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 26,5% sont diplômés de la formation professionnelle et 27,8% sont diplômés de l'enseignement supérieur

L'ONS relève que la population active est de 12,730 millions de personnes, un chiffre en hausse de 267 000 personnes sur six mois.

Le taux d'activité, soit la proportion de la population en âge de travailler qui est « active » (qui dispose d'un emploi ou est au chômage), atteint 42,2% (41,7% en septembre 2018). Ce taux est estimé à 66,8% chez hommes et à 17,3% chez les femmes.

Enfin, l'enquête fait ressortir que les principaux secteurs d'emploi sont le BTP (16,8% de la main d'œuvre totale), l'administration publique (16,1%), le commerce (15,7%) ainsi que la santé et l'action sociale (14,9%).

Plus généralement, le secteur privé absorbe 62,2% de l'emploi, contre 37,8% pour le secteur public.

POLITIQUES PUBLIQUES

Le taux de chômage des jeunes atteindrait 12% en Afrique, et plus de 30% en Afrique du Nord (OIT)

[Télécharger le rapport](#)

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié un rapport intitulé « Vers plus de justice sociale : façonner l'avenir du travail en Afrique ». Le rapport établit un état des lieux du marché du travail en Afrique et propose un ensemble de recommandations.

La main d'œuvre africaine représenterait 498 millions de personnes. L'essentiel travaillerait pour le secteur informel (86%), et on dénombrait en Afrique 252 millions de travailleurs pauvres (revenus du ménage inférieurs au seuil de pauvreté), 72 millions d'enfants qui travaillent et 55 millions de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation. Au cours de la prochaine décennie, la main d'œuvre africaine devrait fortement progresser et atteindre 676 millions de personnes en 2030 (+40%).

L'OIT souligne qu'une telle expansion nécessite la création annuelle de plus de 26 millions d'emplois dits « productifs » (produisant des revenus supérieurs au seuil de pauvreté). Cela suppose une multiplication par trois du taux de croissance des emplois productifs (9,6 millions/an en moyenne entre 2010 et 2017). Par ailleurs, l'organisation considère que l'automatisation de la production ne « devrait pas être un sujet de préoccupation majeure » en Afrique. Le coût de la main d'œuvre y est en effet inférieur aux coûts associés à l'automatisation (le « salaire horaire » d'un robot aux Etats-Unis serait de 10-20 USD).

La région « Afrique du Nord » se distinguerait sur plusieurs points (données 2019) :

- Le taux de chômage est de 12% en Afrique du Nord, contre 6% en Afrique subsaharienne.
- Le taux chômage chez les jeunes (15-24 ans) est de 30% – soit le taux le plus élevé au monde – alors qu'il n'atteint « que » 12% en moyenne en Afrique.
- Le taux d'activité (population active/population en âge de travailler) est de 46% en Afrique du Nord, contre 68% en Afrique subsaharienne. Cette situation résulte en partie du faible taux d'activité des femmes en Afrique du Nord (22%, contre 63% en Afrique subsaharienne).
- L'emploi informel représente 67% de l'emploi total en Afrique du Nord, soit nettement moins qu'en Afrique subsaharienne (89%).
- Le taux de travailleurs pauvres atteint 10% en Afrique du Nord et 63% en Afrique subsaharienne.

		Afrique du Nord	Afrique sub-sah.
Taux d'activité	Total	46,3%	68,0%
	Homme	71,1%	73,0%
	Femme	21,6%	63,1%
Taux de chômage	Total	11,8%	5,9%
	Homme	9,1%	5,6%
	Femme	20,8%	6,3%
% emplois informels	Total	67,3%	89,2%
	Homme	68,5%	86,4%
	Femme	62,2%	92,1%

Source : OIT

ECONOMIE

Indice de développement humain : l'Algérie classée 82^{ème} mondiale et 1^{ère} en Afrique du Nord

Le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) a publié l'édition 2019 de son indice de développement humain (IDH), portant sur l'année 2018.

L'IDH prend en compte trois éléments :

- i. Le niveau de vie : revenu national brut/habitant (PPA 2011)
- ii. La santé : espérance de vie à la naissance
- iii. Le niveau d'éducation : durée moyenne d'éducation pour les adultes de plus de 25 ans et durée attendue de scolarisation pour les « enfants d'âge scolaire »

L'Algérie se classe 82^{ème} au niveau mondial (sur un total de 189 pays) et fait partie des pays ayant un « IDH élevé ». Le pays gagne trois places par rapport à 2017 (85^{ème}/191).

Dans le détail, le revenu national brut y est de 13 639 USD/habitant, l'espérance de vie à la naissance de 76,7 ans, la durée moyenne d'éducation de 8,0 ans et la durée attendue de scolarisation de 14,7 ans.

L'Algérie a enregistré de nets progrès depuis la première publication de l'IDH par le PNUD en 1990.

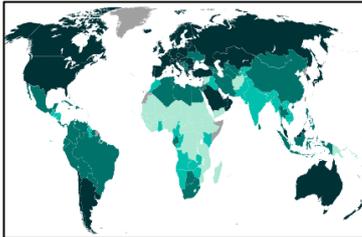
L'IDH algérien est passé de 0,578 à 0,759/1, conséquence d'une croissance de 35% du revenu national brut/habitant, d'un gain de 9,7 ans d'espérance de vie et d'une hausse de 4,4 ans d'éducation et de 5,1 ans de scolarisation attendue.

Au niveau régional, l'Algérie devance l'ensemble de ses voisins d'Afrique du Nord : la Tunisie (91^{ème}), la Libye (110^{ème}), l'Egypte (116^{ème}) et le Maroc (121^{ème}). En Afrique, l'Algérie est seulement devancée par les Seychelles (62^{ème}) et l'île Maurice (66^{ème}).

Le haut du classement reste inchangé par rapport à 2017, la Norvège, la Suisse et l'Irlande occupant les trois premières places. La France est 26^{ème}.

[Télécharger le rapport](#)

Carte des pays du monde par IDH en 2018



Source : PNUD

Note : Les pays sont divisés en quatre catégories : IDH très élevé, élevé, moyen et faible (du plus au moins foncé)

ECONOMIE

L'IIF prévoit une croissance économique algérienne à +0,3% en 2019, son plus bas niveau depuis 1994

L'Institut de la finance internationale (*Institute of International Finance* en anglais, IIF), association regroupant un ensemble d'acteurs financiers internationaux, a publié un état des lieux macroéconomique consacré à l'Algérie.

D'après l'IIF, l'économie algérienne aurait connu en 2019 son plus faible taux de croissance depuis 1994, à +0,3%.

L'économie serait handicapée par i) le déclin de la production d'hydrocarbures (-5,6% en 2019, après -3,2% en 2018), conséquence d'un sous-investissement, de délais dans la mise en œuvre de nouveaux projets et d'un environnement réglementaire « étouffant » et ii) le ralentissement du secteur hors-hydrocarbures (+1,5% en 2019, après +3,2% en 2018), du fait de l'incertitude politique et de la baisse des dépenses publiques. En 2020, la croissance économique devrait progresser et atteindre +1,3% principalement grâce au redressement de la production d'hydrocarbures.

A noter que les estimations de croissance de l'IIF pour 2019 sont nettement plus faibles que celles dévoilées par le FMI (+2,6%) et par la Banque mondiale (+1,3%) au mois d'octobre.

Le déficit courant algérien devrait progresser en 2019 et en 2020 (respectivement -13,7% et -14,3% du PIB, après -9,6% en 2018).

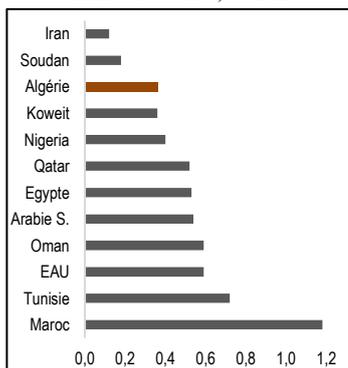
L'IIF explique cette situation par la baisse des revenus liés aux exportations d'hydrocarbures : baisse des cours, baisse de la production et baisse de la demande européenne du fait de l'abondance de l'offre américaine et russe en GNL. Parallèlement et pour la première fois depuis 36 ans, la consommation domestique de gaz naturel devrait absorber plus de 50% de la production totale algérienne.

Enfin, concernant le déficit budgétaire algérien, celui-ci devrait se replier en 2020 mais rester relativement conséquent (-7,1%, après -11,2% en 2019).

Cela s'expliquerait par la baisse des dépenses (-9,2%) et la hausse de certaines taxes contenues dans la loi de finances 2020. L'IIF note néanmoins qu'aucune réforme du système de subventions n'est programmée.

[Télécharger le rapport](#)

Prix de l'essence, USD/L



Source : IIF

ECONOMIE

L'Algérie ratifie l'accord et adhère officiellement à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

L'Algérie a ratifié le 15 décembre l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), devenant le 30^{ème} pays africain à y adhérer officiellement.

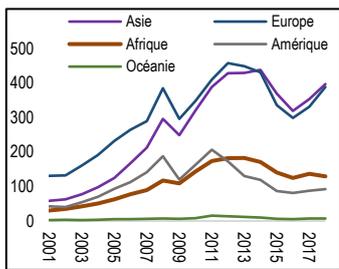
La ZLECAf vise à créer un marché unique entre les 55 Etats membres de l'Union africaine. Entrée en vigueur le 30 mai, elle a pour principal objectif de dynamiser le commerce intra-africain, celui-ci ne représentant que 13% des échanges du continent, contre 38% pour le commerce Afrique-Europe et 39% pour le commerce Afrique-Asie.

La mise en œuvre de l'accord doit se faire en plusieurs étapes. L'accord vise d'abord à baisser les droits de douane de 90% des lignes tarifaires (« préférence continentale »), à libéraliser le marché des services et à créer un organe de règlement des différends. Une deuxième phase devrait être consacrée aux questions d'investissements, de concurrence, de droits de propriété intellectuelle et d'e-commerce.

En 2018, les échanges de l'Algérie avec ses voisins africains n'ont représenté que 4% des échanges totaux du pays, avec pour principaux partenaires la Tunisie, l'Égypte, le Maroc et la Côte d'Ivoire.

Afin de renforcer son intégration régionale, l'Algérie s'est engagée dans la réalisation de plusieurs projets importants : route transsaharienne Alger-Lagos, gazoduc Alger-Lagos, dorsale en fibre optique Alger-Abuja, autoroute est-ouest reliant les frontières tunisienne et marocaine et interconnexion du réseau électrique algérien avec les réseaux marocain et tunisien.

Evolution du commerce des pays africains avec les cinq continents, Mds USD



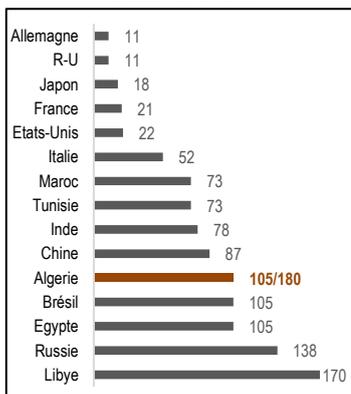
Source : Trademap, données miroir

POLITIQUES PUBLIQUES

L'OCDE publie un rapport sur le système d'attribution des marchés publics en Algérie

[Télécharger le rapport](#)

Indice de perception de la corruption, classement 2018



Source : Transparency international, OIT

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié une « Revue du système de passation des marchés publics en Algérie : vers un système efficient, ouvert et inclusif ».

Commandé par le ministère des Finances, et cofinancé par la Commission européenne, le rapport vise à établir un diagnostic du système d'attribution des marchés publics en Algérie et à présenter une liste de recommandations opérationnelles. D'après l'organisation, les marchés publics représenteraient 20% du PIB algérien, contre une moyenne de 12% au sein de l'OCDE.

En Algérie, le système de passation des marchés publics repose sur le « DMP », décret présidentiel portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (16/07/2015).

D'après l'OCDE, le DMP a permis une modernisation du cadre réglementaire algérien et l'introduction de mesures en accord avec les « bonnes pratiques internationales », mais voit sa portée limitée par le fait que plusieurs dispositions ne sont pas encore effectives (notamment l'Autorité de régulation des marchés publics, ARMP). L'absence et/ou le manque de données causerait en outre des problèmes à plusieurs échelons, conséquence de la faible dématérialisation du système.

Au sujet des appels d'offre, l'OCDE relève que le DMP s'applique à l'ensemble des entités publiques (notamment sur les questions de concurrence) à l'exception des « entreprises publiques économiques » telles que Sonatrach et Sonelgaz. De plus, l'organisation note que de nombreux cas de non-recours à appels d'offre existent, et ces cas d'exception « ne sont pas définis de façon suffisamment précises, ce qui engendre des risques d'abus ». Plusieurs dispositions du décret viseraient en outre à favoriser les entreprises de droit algérien au détriment des sociétés étrangères.

L'Organisation rappelle que les marchés publics constituent une source potentielle de corruption du fait des volumes financiers en jeu, de la complexité des contrats et des liens étroits qu'ils impliquent entre sphères publique et privé. Des dispositions pourraient être prises afin de limiter ces risques : extension de l'obligation de déclaration de patrimoine pour les fonctionnaires, renforcement de l'indépendance et de la transparence des autorités de contrôle, adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les agents, meilleure définition des situations de conflit d'intérêt, amélioration des mécanismes de signalement, etc. Parmi la dizaine d'enquêtes menées par l'Office central pour la répression de la corruption entre juillet 2017 et juillet 2018, l'OCDE note qu'aucune n'était relative aux marchés publics. Selon le rapport, « cette situation pose la question de l'efficacité et de la transparence du système ».

Le rapport insiste enfin sur la question du renforcement des capacités dans les marchés publics. Une identification claire de l'ensemble des agents en charge de ces questions, la reconnaissance du métier d'acheteur et le développement d'une offre de formation y sont notamment suggérés.

ECONOMIE

Le salaire net moyen mensuel algérien progresse de 1,6% et atteint 40 955 DZD (308 EUR) en 2018

[Télécharger le rapport](#)

Salaires nets moyens mensuels par secteur (en DZD)

Secteur	2018	Δ 17-18
Industries extractives	106 194	+1,29%
Industries manuf.	41 839	+0,97%
Prod. et distribution électricité/gaz/eau	46 359	+1,99%
Construction	31 029	+0,93%
Commerce	44 800	+1,51%
Hôtellerie-restauration	34 374	+2,25%
Transports-communication	45 725	+2,48%
Activités financières	60 280	+0,46%
Immobilier & services aux entreprises	33 853	+1,39%
Santé	46 080	+2,30%
Services collectifs sociaux et personnels	39 906	+1,08%
Ensemble	40 955	+1,56%

Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié son enquête annuelle sur les salaires au sein des entreprises algériennes.

Un total de 748 entreprises (512 entreprises publiques et 236 entreprises privées de 20 salariés minimum) représentant l'ensemble des secteurs d'activité y ont répondu.

En 2018, le salaire net moyen mensuel s'est établi à 40 955 DZD (308 EUR) soit une hausse de 630 DZD (5 EUR) sur un an (+1,6%). Il s'élevait à 40 325 DZD (303 EUR) en 2017.

D'importants écarts de salaires peuvent être relevés selon le secteur d'activité et la qualification :

- Le salaire moyen dans les entreprises publiques est de 57 300 DZD (431 EUR) contre 33 400 DZD (251 EUR) dans le privé.
- Les secteurs offrant les salaires les plus élevées sont l'industrie extractive (106 200 DZD, soit 798 EUR) et les activités financières (60 300 DZD, soit 453 EUR).
A l'inverse, les secteurs les moins rémunérateurs sont la construction (31 029 DZD, soit 233 EUR), l'immobilier/services aux entreprises (33 853 DZD, soit 255 EUR) ainsi que l'hôtellerie-restauration (34 374 DZD, soit 258 EUR).
- Le salaire mensuel des cadres est de 79 973 DZD (601 EUR), contre 48 189 DZD (365 EUR) pour les agents de maîtrise et 29 184 DZD (219 EUR) pour les agents d'exécution.
- Dans le secteur public, le salaire de base représente 47% de la rémunération brute totale, contre 53% pour les primes et indemnités. Dans le secteur privé, cette répartition est de 72%-28%.

L'augmentation des salaires est relativement homogène selon le niveau de qualification : +1,2% pour les cadres, +1,9% pour les agents de maîtrise et +1,0% pour les agents d'exécution.

Au niveau des secteurs, les hausses varient entre +0,5% (activités financières) à +2,5% (transports-communication).

Note : les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Euro (EUR) au taux officiel du 05/01/2020.

ENERGIE

APICORP anticipe une nette baisse des projets d'investissements gaziers en ANMO pour la période 2019-2023

[Télécharger le rapport](#)



La Société arabe d'investissements pétroliers (APICORP en anglais) a publié son rapport annuel sur les perspectives d'investissements gaziers. APICORP est la banque de développement de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP).

Selon APICORP, les investissements gaziers (engagés et planifiés) sur la période 2019-2023 devraient enregistrer une baisse de 27% (-70 Mds USD) dans la région Afrique du Nord – Moyen-Orient (ANMO). Les investissements engagés en amont (« upstream ») reculeraient sensiblement en Iran et en Egypte, alors que ceux en aval (« downstream ») chuteraient dans sept des neuf pays couverts, à l'exception du Qatar et des Emirats arabes unis.

Au sujet de l'Algérie, le rapport note que, malgré un ambitieux plan de développement (intitulé SH 2030) qui prévoit notamment le doublement de la production annuelle, les investissements dans le secteur gazier ont du mal à se concrétiser. Ces derniers devraient atteindre 8 Mds USD sur la période 2019-2022.

L'organisation relève en particulier un sous-investissement en amont ainsi qu'un déficit en technologies dédiées aux champs « matures » (tels que celui d'Hassi R'Mel, le plus grand du pays). Le manque d'investissements étrangers et le retard dans le lancement de plusieurs projets lié à une importante bureaucratie sont également soulignés.

D'après APICORP, l'Algérie fait face depuis six ans au déclin de sa production gazière et à une hausse de sa consommation domestique d'environ 5%/an, mettant sous pression les comptes publics ainsi que les réserves de change du pays. Le coût total des subventions au gaz naturel en Algérie est par ailleurs estimé à 4 Mds USD en 2018.

A noter que l'OPAEP a récemment accordé deux facilités de prêt à la compagnie nationale Sonatrach pour financer ses activités à l'international : un prêt de 100 M USD pour l'entretien de la raffinerie d'Augusta (Italie) racheté en 2018 et un prêt de 150 M USD destiné à l'achat de pétrole brut à Saudi Aramco pour approvisionner cette même raffinerie.

INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Tableau de bord – Indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2019, ONS)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 081 USD
PIB/habitant en PPA USD (2018, FMI)	13 624 USD
IDH (2018, PNUD)	0,759 (82 ^{ème} sur 189)
Classement Doing Business (2020, Banque mondiale)	157 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4%
Taux d'inflation (rythme annuel en novembre 2019, ONS)	2,0 %
Taux de change moyen EUR/DZD (octobre 2019)	132
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle novembre 2019, OPEP)	63,9 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2018, ONS)	79,9 Mds USD

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017	2018	2019
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)*	166	160	167	174	173
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)*	3,7	3,2	1,3	1,4	2,6
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	134	131	135	140	148
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)*	5,0	2,2	2,1	3,3	2,8
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)*	4,8	6,4%	5,6	4,3	2,0
	Taux d'investissement (en % du PIB)*	52,9	54,0	50,9	49,4	43,5
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)*	36,4	37,4	37,7	39,8	31,0
	Solde budgétaire (en % du PIB)*	-15,3	-13,0	-8,6	-7,5	-13,2
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (en % du PIB HH)*	-36,8	-28,0	-25,3	-28,0	-31,3
	Dette publique (en % du PIB)*	8,8	20,4	27,3	38,3	46,1
	Dette extérieure brute (en % du PIB)*	1,8	2,4	2,6	2,3	2,2
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	784	0	0
	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,1	-14,4	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-22,1	-16,9	-15,9
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs bruts (en Mds USD)	143	113	97	83	64
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 517	1 374	3 900	7 226	10 078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	7 277	7 910	8 880	10 102	10 867
Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)		13 705	13 816	14 974	16 664	17 491

Sources : FMI (Article IV, juin 2018), Banque d'Algérie
*Données mises à jour (WEO et REO, octobre 2019)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra

Rédigé par : Alix Vigato

Revu par : Denis Le Fers